

# L'engagement pour l'environnement récompensé

Depuis plus de six ans, Ruell mène une politique très active en faveur du développement durable. Cette persévérance apporte non seulement des améliorations à la ville, mais elle est également remarquée ailleurs, comme ce fut le cas le 17 juin, lors du 14<sup>e</sup> Grand Prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France, où elle a remporté six récompenses. Retour sur l'événement et sur les projets.

Par Anna-Maria Conté



arc écologique Carrey-de-Bellemare.

## LA VILLE LA PLUS PRIMÉE

**1<sup>er</sup> PRIX** dans la catégorie «*Gestion et mise en valeur des espaces verts et des paysages, biodiversité*» pour la création du parc écologique Carrey-de-Bellemare

**2<sup>e</sup> PRIX** dans la catégorie «*Gestion de l'eau et assainissement*» pour la mise en conformité des rejets non domestiques dans six drainages communaux. Cette action a permis de réduire les substances toxiques dans le milieu naturel.

**3<sup>e</sup> PRIX** dans la catégorie «*Ambiance, prévention et réductions des nuisances*» pour l'accroissement d'un dispositif de lutte contre les nuisances sonores. Cette action menée avec plusieurs partenaires (Veolia, Aéroports de Paris, Bruitparif, chambre de commerce et de l'industrie des Hauts-de-Seine, observatoire du bruit (RUELLIUM)), vise à réduire les nuisances sonores au quotidien, au-delà des bruits de voisinage.

**MENTION** dans la catégorie «*Déplacement et transports*» pour le projet Vidlog (lire page suivante).

**MENTION** dans la catégorie «*Gestion et traitement des déchets, valorisation et prévention*» pour l'ensemble du dispositif d'identification de la qualité du tri (installation de 1500 composteurs chez les particuliers, amélioration de la collecte sélective en habitat vertical grâce à la mise en place de colonnes enlitrées).

**CITIZON** dans la catégorie «*Éducation à l'environnement*» pour le soutien de la Ville au développement de l'alimentation bio dans la restauration scolaire et la mise en place de maraîchage bio dans le cadre d'un chantier d'insertion qui fournit l'épicerie sociale municipale.



*Le gagnant est... Ruell-Malmaison 1<sup>er</sup>. Six fois. En recevant trois prix, deux mentions et une citation (lire page ci-contre), Ruell a été la ville la plus primée au 14<sup>e</sup> Grand Prix de l'environnement des villes d'Ile-de-France, le 17 juin à Paris, porte de Versailles. Ce prix qui récompense les projets et les réalisations des collectivités locales en matière d'environnement et de développement durable, «*témoigne de l'attention que nous, les élus locaux de tous bords, portons au patrimoine et à la maintenance de nos communes*», a souligné Patrick Olivier au cours de la manifestation. «*C'est une sorte de baromètre qui atteste de la vitalité des collectivités d'Ile-de-France en matière de protection de l'environnement*», a ajouté Olivier Delorme, fondateur du prix, rappelant que la première édition, en 1997, avait eu lieu... au château de Malmaison 01.*

### Le parc écologique Carrey-de-Bellemare

Parmi les 47 candidats et les 162 projets, Ruell a remporté le premier prix pour la création du parc écologique Carrey-de-Bellemare dans la catégorie «*Préservation et mise en valeur des espaces verts, des paysages et de la biodiversité*». Son origine remonte à 2006, lorsque le maire décide de consacrer cet espace, situé dans le village des Mazantières, à une prairie fleurie. En 2008, le projet s'esquisse. Le service des Espaces verts en association avec les riverains, est chargé de réfléchir à la création d'un parc écologique dont la vocation est la valorisation de la biodiversité en milieu urbain. «*Jardinage sans pesticides, respect des espèces végétales indigènes, compostage des déchets verts, économie d'eau, mise en place d'actions pédagogiques pour les enfants et les adultes...*», c'est selon ces règles

Patrick Olivier, Jean-Pierre Didot, maire adjoint aux Espaces verts, et Philippe d'Estaintot, maire adjoint au Développement durable, reçoivent le trophée pour la création du parc écologique Carrey-de-Bellemare.



*que nous nous sommes engagés à créer et à gérer ce parc», rappelle Jean-Pierre Didot, maire adjoint aux Espaces verts. L'année suivante, le parc écologique rejoint un autre programme de la Ville: les chantiers d'insertion d'écologie urbaine. Porté par le centre communal d'action sociale (CCAS) et appuyé par de nombreux partenaires (État, conseil régional, conseil général, maison de l'emploi Ruell-Cœur de Seine), ce projet permet le retour à l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle particulièrement. Ce sont ces employés qui assurent aujourd'hui l'entretien du parc de Carrey-de-Bellemare. Par ailleurs, les sept jardiniers du projet cultivent également le maraîchage bio mis en place dans les anciens serres Thérault. Les fruits et les légumes ainsi produits alimentent les rayons de l'épicerie sociale. Cette opération a été, elle aussi, remarquée par le jury du Grand Prix de l'environnement et a valu à la Ville une citation dans la catégorie «*Éducation à l'environnement*» (lire page ci-contre).*

### Des voitures électriques

Parmi les autres dossiers récompensés le 17 juin, le projet dit «*Vidlog*» mérite plus qu'une mention (lire page 23). En effet, depuis quelques jours, des sympathiques voitures électriques, disponibles en partage, circulent au centre-ville et à Ruell-sur-Seine, suscitant l'intérêt des habitants. Réservé aux abonnés, ce service offre aux Ruellinois (et aux non-Ruellinois travaillant en ville) la possibilité d'emprunter un véhicule propre pour parcourir de courtes distances. «*Pour l'instant, il ne s'agit que d'une expérimentation*», insiste Philippe d'Estaintot, maire adjoint au Développement durable. *Prévue sur une durée de 36 mois, cette expérience est le résultat d'une fructueuse collaboration entre la société*



André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, remet le 3<sup>e</sup> prix à Patrick Olivier, Philippe d'Estaintot, maire adjoint, et Alain Le Provost, directeur du service Environnement.

André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, remet le 2<sup>e</sup> prix à Patrick Olivier, ainsi qu'à Jean-Pierre Didot et Philippe d'Estaintot, maire adjoint.

Patrick Olivier, Monique Bouletle, maire adjoint aux Transports, et Philippe d'Estaintot, maire adjoint Développement durable, reçoivent mention dans la catégorie «*Gestion et traitement des déchets*».

*Journil des véhicules, l'I.F.P., chargé de technique et les logiciels, l'Ademe et les le Développement durable, le Développement et des Transports et Développement. Actuellement, cinq voitures circulent leur nombre devrait évoluer à quinze l de l'année.*

**après action**

elis, récompenses de toutes sortes... une incontestable importance dans n à mettre en place des politiques de ement durable. Dans ce domaine, « les se multiplier, et chacune peut se révé- bonne réponse à notre besoin de mieux mbie sur notre planète », avait souligné à l'occasion de la remise du 14<sup>e</sup> Grand environnement. À Ruellé, force est de r que, sous son impulsion, une nou- on de concevoir aménager et gérer la m marche.

plus de six ans, les actions se suivent. aux de renouvellement urbain en alité environnementale à la création ble verte (protégée dans le cadre du ral urbain, lire encadré ci-contre), de la à nouveau plan local d'urbanisme à la place des « zones 30 » (lire pages 14-15), éralisation du Diester et du G.N.V. dans un municipal pour réduire la production la mise en place des garages à vélos, ation de comités de citoyens « corres- s développement durable » dans les de village à l'organisation d'un salon lu développement durable... , chaque site s'allonge. Action après action, pan- aire après panneau solaire, compo- sés compositeur... , peu à peu Ruellé se me pour s'affirmer durablement dans ge des villes où, demain, il fera encore e...

Je Ruellé avait déjà gagné un prix spécial du Jury pour obale de sa politique en faveur de l'environnement.



Ion d'accueil du cinétière des bulins le panneaux solaires.



**La Coulee verte, un poumon vert pour la Ville au cœur du parc naturel urbain.**

Par Yannick Delion

Les nombreuses concertations organisées lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme ont montré combien les Ruelliens étaient attachés à leur cadre de vie privilégié. C'est d'ailleurs avec l'objectif de protéger cet environnement exceptionnel que le maire a créé le parc naturel urbain, en partenariat avec les communes voisines de Garches, Saint-Cloud et Vaucresson. Sur 740 ha à Ruellé (soit près de la moitié du territoire), ce dispositif impose des règles d'urbanisme très contraignantes qui en font un véritable écrin pour l'un des espaces paysagers qui fondent l'identité de Ruellé : la Coulee verte.

**DE LA FORÊT DE MALMAISON À LA SEINE**

Donner la possibilité aux promeneurs de se rendre de la forêt de Malmaison à la Seine, dans un cheminement continu et au cœur d'espaces naturels préservés, telle est l'ambition de la Coulee verte. Rendu difficile pendant la construction du Duplex AB6, celui-ci est désormais beaucoup plus agréable. En effet, la plaine des Coteaux, où s'était installé le chantier, a rouvert au public cet été. Depuis les cloisons des Gallicourts, la plaine est desservie par la nouvelle passerelle piétonne qui sera inaugurée le mois prochain. La promenade peut ensuite se poursuivre le long des rives de la Seine, jusqu'au parc des Impressionnistes, pour ne parler que de Ruellé, mais aussi bien au-delà, vers le parc du chemin de l'île à Nanterre et même Gennevilliers.

**> 15 SEPTEMBRE, DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ**  
**Circulez, il y a tout à voir !**



Comment sensibiliser les citoyens à l'usage des transports en commun et aux modes de déplacement plus respectueux de l'environnement ? Le 15 septembre, à l'occasion de la Journée du transport public et de la Semaine européenne de la mobilité, la Ville met en place une série d'initiatives, à la fois ludiques et pédagogiques. Tour d'horizon à pied, à vélo, en voiture électrique...

Par Anna-Maria Conté

**M**ercredi 15 septembre. La place du 11-Novembre (ancienne mairie) est occupée par plusieurs stands. Que se passe-t-il ? Le marché aurait-il changé de date ? Bien sûr que non ! Il s'agit de la manifestation organisée par le service municipal du Développement durable autour de la Journée du transport public et de la Semaine européenne de la mobilité. Une série d'animations vous invitent à flâner sur la place pour vous familiariser avec les vélos à assistance électrique, découvrir la voiture Moebius (du projet Vitlog, lire encadré ci-contre), prendre connaissance des règles de circulation dans les « zones 30 » (lire pages 14-15), des navettes de la R.A.T.P. ou encore moyens de transport de la R.A.T.P. ou encore vous informer sur l'impact des transports

sur l'environnement et sur les engagements de notre ville pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Nouveau témoignage de l'effort du maire en matière de développement durable, « cette opération est l'occasion idéale pour aller à la rencontre des habitants et pour échanger nos points de vue », se félicite Philippe d'Estaintot, maire adjoint au Développement durable. Alors, profitez de cette journée : une bourse de vélos est proposée avec l'association Ruellé à vélo et des balades gratuites à vélo à assistance électrique sont également organisées pour découvrir la ville sous un autre jour...

Inscription obligatoire à la boutique de l'Office du tourisme, ou par e-mail : @ruellé-tourisme.com  
Renseignements : www.mairie-ruellémalmaison.fr (rubrique « Développement durable »)

La voiture électrique sera officiellement inaugurée en présence du maire le mercredi 15 septembre, à 12h, place du 11-Novembre-1918.

**QUELQUES CHIFFRES...**

**38 VÉLOS,** dont 4 vélos à assistance électrique, composent le parc municipal.

**366 APPUI-VÉLOS** sont disponibles dans la ville.

**1851 SAPINS DE NOËL** ont été collectés et réédités en compost en 2009.

**17 029 m<sup>3</sup> D'EAU POTABLE** ont été économisés en trois ans, grâce à la réhabilitation du Pavillon des sources qui permet l'utilisation d'eau de source non potabile pour l'arrosage des fleurs du centre-ville et le nettoyage des rues.

**2001 AGENDA 21** Des 2001, sous l'impulsion du maire, Ruellé devient ville pilote pour le département des Hauts-de-Seine et se dote de son premier Agenda 21, labellisé au niveau national en 2007.

**1500 COMPOSTEURS** sont installés chez des particuliers. Cela permet, chaque année, d'économiser 7200 sacs de déchets végétaux.

**VÉHICULE ÉLECTRIQUE, MODE D'EMPLOI**

>> La voiture Moebius est une expérimentation environnementale. Le logiciel dont elle est munie permettra aux équipages de l'I.F.P. d'analyser les données pour étudier les nouveaux comportements de déplacements urbains.



**> OÙ PEUT L'UTILISER ?** Toute personne de plus de 18 ans titulaire du permis B, habitant Ruellé-Malmaison ou venant y travailler.

**> QUAND ?** Le service est disponible 24h/24, 7jours/7.

**> COMBIEN ÇA COÛTE ?** L'abonnement mensuel est de 10€, le paiement des 0,15 centimes/se fait ensuite à chaque utilisation. Le stationnement sur les places de parking en surface est gratuit.

**> COMMENT ÇA MARCHE ?** Sur simple appel téléphonique (ou localisation sur Internet), l'abonné est informé de la disponibilité du véhicule libre le plus proche de sa position dans un rayon de 300 m. La carte d'abonné fait office de clé de la voiture.

**> OÙ ÇA SE TROUVE ?** Des voitures sont disponibles sur les zones de parking de surface au centre-ville et à Ruellé-sur-Seine.  
**RENSEIGNEMENTS :** 01 42 36 15